



Réf. : 2022-12-D-8-fr-1

Orig. : EN



## Décisions du Comité budgétaire

Réunion des 8 et 9 novembre 2022 – Bruxelles - Réunion hybride

Approuvé par procédure écrite 2022/56

### **III. POINTS/DÉCISIONS**

- **Mise à jour du mandat du Groupe de travail « Intégration de nouveaux enseignants » (document 2022-09-D-20-fr-3)**

La Commission européenne a accepté la troisième version présentée lors de la réunion.

L'OBE et la Finlande ont soutenu la proposition révisée.

Les Pays-Bas sont convaincus que cette proposition n'occasionne en fait aucun coût supplémentaire.

**Le Comité budgétaire a donné un avis favorable sur le document révisé (version 3) concernant le mandat actualisé du Groupe de travail « Intégration de nouveaux enseignants » et l'a approuvé avec entrée en vigueur immédiate.**

- **Procédures de formation continue pour les premiers et seconds correcteurs d'épreuves écrites du Baccalauréat européen (document 2022-09-D-36-fr-2)**

La Commission européenne, les Directeurs et les enseignants soutiennent la proposition.

**Le Comité budgétaire a approuvé les « Procédures de formation continue pour les premiers et seconds correcteurs d'épreuves écrites du Baccalauréat européen » avec entrée en vigueur immédiate. Ce document sera désormais annexé au document « Assurance Qualité des épreuves écrites et orales du Baccalauréat - Procédures ».**